

Entre occupation et patriarcat : le lourd fardeau des Palestiniennes

Autor(en): **Barone, Anne-Marie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[93] (2005)**

Heft 1491

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282838>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Entre occupation et patriarcat: le lourd fardeau des Palestiniennes

Un des objectifs de la «mission femmes» qui s'est rendue en Palestine du 8 au 18 octobre 2004 était de mieux comprendre le rôle des femmes dans la résistance palestinienne, et notamment dans la deuxième Intifada. Il faut rappeler que la mobilisation des femmes palestiniennes a une longue histoire, qui remonte au début du 20^e siècle, lorsque la Palestine était sous mandat britannique. C'est à cette époque que voient le jour les premières associations de femmes en Palestine, et de nombreuses femmes vont s'engager aux côtés des hommes dans le mouvement nationaliste et anti-colonialiste.

ANNE-MARIE BARONE

Après la proclamation de l'indépendance d'Israël en 1948 et la guerre israélo-arabe, 700000 à 800000 Palestiniens ont été contraints de quitter leurs villages et leurs foyers, et une partie d'entre eux ont été s'entasser dans des camps de réfugiés, qui subsistent toujours actuellement. Dans ces camps, les femmes palestiniennes participent activement à la lutte nationale. Elles ont, en effet, eu l'occasion de se politiser au contact des mouvements politiques palestiniens qui œuvrent parmi les réfugiés. Mais bien que les femmes palestiniennes aient une longue histoire de participation à la lutte contre l'occupation, leurs revendications spécifiques, portant sur leurs droits dans une société patriarcale ont tendance à être reléguées au second plan par rapport à la lutte de libération nationale.

«Il faut toutefois constater que les principes d'égalité, de justice et d'émancipation des femmes palestiniennes sont loin d'avoir été traduits dans la réalité légale et sociale»

Première Intifada

Au cours de la première Intifada, qui débute en décembre 1987, la situation a connu toutefois un tournant important : le mouvement des femmes, de même que l'ensemble des mouvements sociaux palestiniens, se sont mobilisés massivement, non seulement avec des objectifs de libération nationale, mais également avec des revendications sociales et politiques. La participation des femmes dans la première Intifada a été particulièrement visible, notamment dans les nombreuses

manifestations de rue où elles étaient au premier plan.

L'essor du mouvement des femmes palestiniennes, au cours de la première Intifada, s'est traduit également par l'adoption, en 1994, d'une Charte ou «Déclaration de principes» par l'Union générale des femmes palestiniennes et la plupart des organisations de femmes palestiniennes. Ce document revendique clairement l'égalité des droits entre hommes et femmes dans la société palestinienne, et relève que: «Les femmes palestiniennes ont été contraintes de retarder de nombreuses revendications concernant leur place dans la société, pour concentrer leurs efforts sur les cibles du combat national et politique. Le temps est donc venu d'affirmer que la question des droits légaux des femmes est la clé de voûte de toute édification d'une société démocratique palestinienne».

Il faut toutefois constater que les principes d'égalité, de justice et d'émancipation des femmes palestiniennes sont loin d'avoir été traduits dans la réalité légale et sociale. On imagine la difficulté de conquérir des droits nouveaux pour les femmes, dans un contexte où l'ensemble de la population palestinienne, hommes et femmes inclus, se voit privée, du fait de l'occupation israélienne, des droits fondamentaux les plus élémentaires. Pourtant, les associations de femmes que nous avons rencontrées en Cisjordanie n'ont pas renoncé, malgré les difficultés, à mener le combat pour l'émancipation des femmes. Ainsi, elles travaillent, courageusement, sur la problématique des violences contre les femmes au sein de la famille (qui augmentent dans les situations de guerre, à l'exemple de ce qui s'est passé en ex-Yougoslavie...) : mariages précoces des jeunes filles, «crimes d'honneur», malheureusement fort répandus dans la société palestinienne, réformes législa-

tives en matière de droit de la famille, de droit pénal, de droit à la santé (notamment pour permettre l'avortement, au moins dans les cas de viol ou d'inceste).

Deuxième Intifada

La deuxième Intifada, éclate fin septembre 2000. Elle est une réponse au durcissement de l'occupation et à l'augmentation de la répression contre la population palestinienne. Dans ce contexte, les formes de «lutttes ouvertes», telles que les manifestations de rue, se heurtent à l'obstacle des mesures imposées par l'occupant : bouclages des territoires, couvre-feu à répétition, contrôles accrus aux check-points, entraves de toutes sortes à la circulation, détention administrative sans inculpation, etc. Face à ces durcissements, la lutte contre l'occupation a changé de caractère, et tend à se militariser. La participation de la société civile, et notamment des femmes, s'en trouve réduite par rapport à ce qu'elle était lors de la première Intifada.

Cependant, nous avons pu le constater lors de notre séjour sur place, la construction du mur (commencée en été 2002) a suscité un renouveau de la mobilisation des femmes palestiniennes. Par exemple, le Comité, appelé «Les femmes contre le mur», organise régulièrement des manifestations de protestation aux abords du mur. Il faut dire que les femmes sont tout particulièrement touchées dans leur vie quotidienne par les effets de la construction du mur. Comme l'a résumé une de nos interlocutrices: «les femmes palestiniennes sont doublement emmurées».

Au regard de cette double oppression (de l'occupation et du patriarcat) que subissent les femmes palestiniennes, nous sommes rentrées de ce bref séjour en Palestine avec l'envie et le projet de redoubler également de solidarité à leur égard. •